

PROJET PEDAGOGIQUE



ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE/
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Rue de la Poste
31 150 FENOUILLET

05 62 75 89 63
07 62 17 58 32

E-mail : centre.mater.fenouillet@lecgs.org

Site Internet : www.fenouillet.fr

Portail Famille :
<https://portail.berger-levrault.fr/MairieFenouillet31150/accueil>

COMMUNE DE
FENOUILLET

**ALAE / ALSH
DU RAMIER**

LES « RACINES » DU PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique découle du projet éducatif...

Le projet pédagogique découle du projet éducatif de l'organisateur, la Mairie de FENOUILLET et de l'association Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud (LEC. G.S.) :

Le PEDT de la ville de Fenouillet se traduit par une volonté de :

- Complémentarité des temps éducatifs avec un apport de cohérence dans la journée de l'enfant
- Démarche partenariale entre les acteurs éducatifs du territoire

Objectifs de la ville :

- Réussite éducative
- Lutte contre les inégalités sociales
- Accès aux pratiques de loisirs éducatifs

L'association "Loisirs, Education & Citoyenneté Grand Sud" partage cette volonté politique sur le territoire à travers les orientations éducatives suivantes :

- Humanisme, solidarité et ouverture culturelle
- Accès aux Loisirs pour tous
- Coéducation
- Implication citoyenne dans la vie publique et associative

Avec un accès :

Aux LOISIRS : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation.

A l'ÉDUCATION : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.

A la CITOYENNETÉ : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

Les axes de travail et orientations pédagogiques au sein des ALAE / ALSH de Fenouillet :

Les axes de travail construits en équipe des ALAE et ALSH à partir des intentions éducatives du PEDT de la ville et de l'association LEC G.S. :

Des accueils de loisirs « lieu de vie »

- Loisirs = plaisir : les loisirs éducatifs vecteurs d'émancipation.
- Proposer des activités variées et permettre un meilleur choix des enfants.
- Droit des enfants de jouer librement seuls ou de ne rien faire.
- Espace de parole et d'expression de la citoyenneté.

Des accueils de qualité, bienveillants et empathiques

- Centrer notre action sur les besoins de l'enfant.
- Former les équipes pour une meilleure prise en compte des émotions
- Travailler l'inclusion
- Former à la communication non violente
- Utiliser la médiation comme outils de gestion de conflits

Sur les chemins de la coéducation

- Des relations aux familles apaisées
- Des liens réguliers avec les écoles
- Prise en compte collectives des problématiques d'enfants
- Des projets communs en lien avec la vie locale

A partir des premiers axes, premiers communs sur lesquels nous construisons ensemble, il nous faut maintenant continuer, renforcer et développer plus précisément nos intentions éducatives :

Continuer

- Permettre aux enfants de découvrir, comprendre et respecter le monde dans lequel on vit ;
- Favoriser le vivre ensemble, le respect, la tolérance, la fraternité ;
- Créer des passerelles entre les groupes ;
- Le travail de coéducation en lien avec les écoles et les familles ;
- La sensibilisation au gaspillage alimentaire ;
-

Renforcer

- La création d'un environnement inclusif ;
- L'accueil de qualité bienveillant et empathique ;
- L'accompagnement éducatif des temps de repas ;
- L'accompagnement des équipes pour mieux répondre aux besoins des enfants dans un contexte d'évolution rapide de société ;

Développer

- Créer des espaces de parole et d'expression au sein des ALAE ;
- Permettre aux enfants de prendre une part active dans la construction des temps qui les concernent ;
- Utiliser la médiation comme outils de gestion des conflits ;
- Permettre aux enfants de découvrir, comprendre et faire l'expérience de la citoyenneté ;
- Développer la participation et l'engagement.

À quoi sert le projet pédagogique ?

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants qui permet de donner du sens aux activités proposées. Les projets pédagogiques différents en fonction des locaux, de l'environnement, du public, mais surtout des personnes qui les font vivre. Un des axes forts des services de LE&C Grand Sud, est de permettre à chacun de construire sa journée de loisirs en fonction de ses besoins et de ses envies.

Comment le déchiffrer ?

Sa forme est très simple : Pour chaque thème, des questions posées par l'équipe d'animation et les réponses ou projets qui en découlent. Ce document est très général, car il s'inscrit sur le long terme et peut évoluer en fonction des publics mais aussi des personnes qui le font vivre et des partenariats qui l'animent.

Qui l'élabore ?

L'équipe de direction des différentes structures en concertation avec les équipes pédagogiques, en lien avec le projet éducatif de LE&C Grand Sud et le Projet éducatif de la commune de Fenouillet.

À qui est-il diffusé ?

Ce document est consultable par tous : parents, équipe, partenaires... Il est à demander au sein des ALAE et des ALSH ou peut être consulté sur le portail famille de la ville.

Comment est-il évalué ?

Tout au long de l'année :

- Point avec les enfants durant des temps d'échanges après les activités
- Echanges avec les familles durant les temps d'accueil du matin et du soir
- Au cours des réunions de concertation avec les familles et les directeurs d'école.
- Echange durant les réunions de fonctionnement et de bilan animateurs.



Introduction

Le rôle de l'accueil de Loisirs, en plus de la création d'un cadre propice à des moments d'épanouissement et de convivialité entre les enfants, est d'éveiller leur esprit, de participer activement à l'apprentissage du « vivre ensemble » et de tout ce qui pourra les amener à se construire et devenir des adultes responsables, respectueux les uns des autres et de leurs différences.

Qu'ils soient capables d'aller vers l'autre, de découvrir et d'apprécier la diversité.

Plus concrètement, notre rôle est de responsabiliser le jeune enfant pour qu'il puisse agir sur son environnement par ses propres moyens, faire ses propres choix et expériences afin de lui permettre de tendre vers l'autonomie et l'aider à trouver sa place dans la société.

C'est aussi développer son esprit critique, lui donner la possibilité de prendre position, lui permettre d'être acteur, tout en évoluant dans un cadre sécurisant et sécurisé.

C'est enfin, permettre à l'enfant, de découvrir et d'apprécier la vie en collectivité en lui faisant prendre conscience que la collectivité (comme la société) comporte des contraintes, des règles et pour que chacun puisse bien vivre son temps d'accueil, nous nous devons de respecter les autres, nous même, ainsi que le milieu dans lequel nous évoluons.

Ce sont tous ces aspects de "l'esprit de groupe" qui vont nous apprendre à nous découvrir, à échanger nos connaissances, nos points de vue, à apprécier les qualités de chacun et à mettre en valeur les nôtres.

Nos axes de travail au sein des ALAE de la commune

L'épanouissement individuel dans un groupe...

L'objectif est de donner à chacun les moyens de s'émanciper, de s'ouvrir aux autres, de mieux appréhender et de prendre part à un environnement diversifié en constante évolution.

- Offrir aux enfants et aux jeunes des temps d'éveil et de découverte en respectant leurs besoins.
- Diversifier les expériences culturelles, artistiques, sportives, de solidarité, de coopération...
- Promouvoir le vivre ensemble et la coopération à travers des activités favorisant l'entraide, le respect mutuel et la solidarité.

Favoriser la mixité socio -culturelle

Convaincus par la richesse qu'apportent les différences socioculturelles nous chercherons à travers toutes nos activités le décloisonnement et la rencontre entre les publics.

- Chercher la complémentarité entre l'action externe et l'accueil en structure.
- Développer les projets inter-structures et intergénérationnels.
- Accueillir et intégrer des personnes à besoins particuliers dans nos équipes et dans nos structures.

Présentation

Le Centre de Loisirs Maternel est un service Municipal contractualisé avec l'association « Loisirs Éducation Citoyenneté Grand Sud ». Il fonctionne en période scolaire, les mercredis (ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'École), et périodes de vacances (ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Les animateurs sont recrutés par la Municipalité et par l'association LE&C Grand Sud en tenant compte de compétences et des normes d'encadrement définies par la Direction Régionale de la jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et Projet Educatif du Territoire (PEDT).

Le responsable du Centre de Loisirs est garant de la sécurité, du fonctionnement général, du respect de la réglementation, de la mise en œuvre et du suivi du projet pédagogique.

L'organisation du travail dans l'équipe d'animation s'appuie sur un engagement très important de chacun et sur la confiance que nous témoignent les parents et les élus.

L'Accueil de Loisirs associé à l'école concerne un moment charnière dans la vie scolaire de l'enfant. Son rôle social et éducatif est complémentaire du milieu familial et scolaire. Il répond à un besoin d'accueil et de garde des enfants durant le temps libre des journées d'école et contribue à l'aménagement des rythmes de l'enfant.

Ce temps d'animation interclasses peut représenter jusqu'à 5,5 heures de la journée de l'enfant.

S'occuper d'enfants demande une forte implication personnelle et collective.

Dans cette attente et afin que tous les animateurs puissent adopter les mêmes attitudes et comportements envers tous les interlocuteurs, une charte intitulée « Charte de l'animateur » a été élaborée. Elle est le résultat d'une réflexion menée par les animateurs du Centre de Loisirs Maternel du Ramier sur leur métier, et engage chacun d'eux à en respecter les principes.

Afin de permettre à l'enfant de mieux vivre sa journée d'école et ses temps de loisirs, dans un environnement sécurisé, tout en respectant son rythme de vie, l'équipe du Centre de Loisirs maternel de Fenouillet a réalisé un projet pédagogique présenté dans les pages suivantes de ce document. Cet outil de travail permet aux animateurs de bien définir les enjeux des actions menées auprès des enfants et aux partenaires (parents, enseignants, acteurs sociaux, employeur), de connaître et comprendre les objectifs pédagogiques ainsi que l'organisation du service.



Le contexte :

Organisateur :

Association Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud
7, rue Paul Mesplé
31 100 TOULOUSE

Situation géographique :

La structure se situe au Centre-Ville de Fenouillet, dans la Haute-Garonne (31)



Contact :

Anaïs et Emilie

Horaires d'ouverture et public accueilli :

Matin ⇒ de 07h30 à 08h30 (jusqu'à 9h45 le jeudi matin)

Pause méridienne ⇒ de 11h45 à 13h45

Soir ⇒ de 16h15 à 18h30

- Tous les enfants de l'école Maternelle ayant 3 ans révolus (petites, moyennes et grandes sections).
- Les enfants de 2 ans et demi accueillis seulement sur avis du Responsable du Centre et du Médecin de la Protection Maternelle Infantile, avec un aménagement des horaires.
- Les enfants présentant des difficultés de santé pour lesquels un Protocole d'accueil Individualisé est mis en place, avec toute l'équipe éducative.
- Les enfants en situation de handicap avec un accompagnement spécifique (Auxiliaire de Vie de Loisirs), un projet d'intégration et un suivi.

Effectifs et taux d'encadrement :

	ALAE	MERCREDIS et ALSH
TAUX D'ENCADREMENT	1 pour 14 enfants (midi) 1 pour 12 (matin et soir)	1 pour 14 enfants (mercredi) 1 pour 8 enfants (vacances)
MATIN	Entre 15 et 20 Enfants	Entre 30 et 35 enfants les mercredis
PAUSE MERIDIENNE	Entre 80 et 90 Enfants	Variable pendant les vacances en fonction d'enfants inscrits.
SOIR	Entre 45 et 50 Enfants	

Les moyens matériels / structures :

STRUCTURES EXISTANTES DE LA COMMUNE

Les équipements de services

- 1 école maternelle
- 1 école élémentaire
- 1 Groupe Scolaire Piquepeyre
- 1 centre de loisirs élémentaire
- 1 centre de loisirs maternel
- 1 Accueil de Loisirs Périscolaires (3-11ans)
- 1 pôle sport
- 1 pôle jeunesse
- 1 restauration Municipale
- 1 crèche
- Relais Petite Enfance



Les équipements culturels et sportifs

- 1 halle des sports,
- 1 salle polyvalente,
- 1 gymnase
- 1 jardin d'enfants
- 1 City Stade
- 1 Skate Park
- 1 médiathèque
- 1 Espace Musique
- 1 salle des fêtes
- 1 foyer du 3ème âge
- Plusieurs associations culturelles ou sportives



Activité jardinage et initiation à la danse.

Les moyens matériels / structures :

Les Locaux

L'accueil se déroule dans les locaux du centre de loisirs pour le matin, la pause méridienne des MS et GS (2ème service), le soir, les mercredis et les vacances scolaires.

Nous sommes dans les locaux de l'école uniquement pour la pause méridienne des PS et MS (1er service).

A l'école, nous disposons de :

- 1 grand hall
- 4 blocs sanitaires (1 par section) équipés d'urinoirs, de WC à hauteur des enfants et de lavabos . Dans 1 des sanitaires se trouve l'armoire à pharmacie, dans un autre, se trouve une douche
- 2 cours de récréation aménagées avec une aire de jeux (modules à escalader, espace synthétique)
- Une gloriette (salle extérieure en forme de dôme entièrement vitrée) aménagée avec un point d'eau, des tables d'enfants, du matériel éducatif
- Un préau attenant au grand hall
- Un restaurant scolaire. La cuisine est préparée sur place par le Chef cuisinier et son équipe
- 2 dortoirs

Au centre de loisirs, nous disposons :

- D'une salle d'activité manuelle (salle des pandas) avec une cour attenante (cour des poussins)
- D'une salle « Ludothèque » (salle des singes) avec un patio attenant
- D'une cour pour les jeux sportifs (cour des gazelles)
- D'une salle de motricité (salle des guépards)
- D'un bureau pour la Directrice et la Directrice adjointe
- D'une salle sensorielle (salle des dauphins)
- D'une salle de pause/réunions avec une cuisine attenante pour les ateliers pâtisserie

Matériel pédagogique

- tout le petit matériel pour les activités manuelles
- de la documentation
- des jeux de société variés et des jeux de construction
- des livres et des revues
- jouets d'imitation (cuisine pour enfants, poupées, bricolage, garage à voitures, la ferme)
- chauffeuses, poufs, claustres, tapis
- du matériel sportif (ballons, basket, base-ball, tennis, ...)
- 3 postes CD + supports musicaux et contes, 1 TV, un lecteur DVD
- 1 minibus (9 places) mis à disposition par la Municipalité
- 1 jardin pédagogique

Nous avons la possibilité d'utiliser le matériel de motricité de l'école (petites poutres, tapis, plots, vélos et trottinettes).

- Malle d'instruments de musique + boîte à chansons
- Malle Handicap
- KAMISHIBAI
- Salle sensorielle



Journée TYPE :

L'équipe d'animation de la maternelle se réunit 4 fois par mois pour organiser les différents temps d'accueils, matin, midi, soir et mercredi (programmation, activités, projets) et les actions (plannings, horaires, problèmes rencontrés, échanges de pratiques,) Pointage des enfants (heure d'arrivée) / communication familles.

❖ L'accueil du Matin :

L'accueil du matin est un moment privilégié avec les enfants. C'est le moment le plus calme de la journée car c'est celui qui suit le réveil des enfants. Les activités proposées sont des jeux calmes, lecture, coloriages, jeux de construction, de coopération, musiques douces, pâte à modeler, ...

Equipe : 3 animatrices sont présentes

- pointage des enfants (heure d'arrivée, repas)
- communication familles
- accompagnement de l'enfant dès son arrivée aux vestiaires et sur les coins d'activités
- animation de coins d'activités définis
- Jeux de cours
- rassemblement des enfants à 8h30, pour un retour à l'école à 8h35 dans les classes

Cas particulier du jeudi matin : L'École met en place les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) le jeudi matin de 8h45 à 9h30. Le centre de loisirs fonctionne normalement de 7h30 à 8h30 et assure ce temps particulier en accueillant les enfants qui ne sont pas inscrits à l'APC de 8h30 à 9h45. De 8h30 à 8h45, il y a un accueil au centre de loisirs assuré par les animatrices et les 4 Atsems (qui sont mises à disposition sur ce temps-là) pour les enfants qui ne sont pas inscrits à l'APC. Un autre accueil sur les mêmes horaires est assuré à l'École par les enseignantes pour les enfants inscrits à l'APC. Après l'accueil, à 8h45, les animatrices et toutes les Atsems (qui interviennent sur ce temps-là) prennent chacune leurs postes selon un planning étudié en réunion. A 9h35, les enfants sont réunis par classe et ramenés par les animatrices à l'École, dans leurs classes respectives. En parallèle, L'École assure le deuxième accueil de la matinée de 9h35 à 9h45.

Conformément aux instructions de la Préfecture de la Haute Garonne, un plan VIGIPIRATE est en vigueur. Ce dispositif de sécurité ne permet pas aux familles ni à aucun autre individu extérieur à l'école de pénétrer dans les locaux accueillant les enfants, sans autorisation.

❖ La pause Méridienne :

La pause méridienne à l'ALAE constitue un temps essentiel dans la journée des enfants qui répond à quatre dimensions fondamentales :

Ressourcement : Ce moment offre une pause nécessaire entre les activités scolaires, permettant aux enfants de récupérer leurs forces physiques et mentales.

Socialisation : C'est un cadre privilégié pour l'apprentissage du vivre-ensemble, le développement de l'autonomie et l'intégration des règles collectives dans un contexte différent de la classe.

Épanouissement : À travers des activités diverses (jeux, sports, culture), les enfants explorent de nouveaux centres d'intérêt qui contribuent à leur bien-être et à leur développement personnel.

Continuité éducative : La pause méridienne s'inscrit dans une approche cohérente qui fait le lien entre l'école, l'ALAE et la famille, renforçant ainsi la cohérence du parcours éducatif global de l'enfant.

Ce temps, bien structuré et encadré, constitue donc bien plus qu'une simple coupure pour manger, c'est un véritable moment éducatif complémentaire aux apprentissages scolaires et temps de repas.



L'organisation du temps d'accueil du midi se traduit ainsi sur le terrain :

Les animateurs mangent à table avec les enfants.
1 animateur par tablée. Environ 10 enfants par tablée.
7 animateurs + 2 directrices se répartissent sur 2 services

1^{er} service

Equipe : 4 animateurs référents et la Directrice adjointe rejoignent les enfants de petites et moyennes sections

- **A 11h45**, les enfants sont conduits par les animateurs aux sanitaires (toilettes + lavage des mains), puis au Restaurant Scolaire. Les animateurs accompagnent les enfants à table.
- **A 12h30, fin** du repas, les enfants sont reconduits par classe aux sanitaires, puis aux dortoirs (PS) (sauf les enfants qui ne dorment pas (MS) ou qui rentrent à la maison qui restent en temps d'animation avec 1 animateur).
- **A 12h45**, chaque enfant est couché dans son lit avec son « doudou » personnel pour ceux qui en ont. Les animatrices lisent une histoire et mettent des musiques douces. On ferme les volets petits à petit.
- **A 13h45**, une ATSEM prend le relais de l'animateur dans les dortoirs.

2nd service

Equipe : 4 animateurs se rendent dans chaque classe et récupèrent les enfants de moyennes et grandes sections.

- **A 11h45**, les animatrices font l'appel dans les classes puis les enfants sont conduits dans la cour.
- De 11h55 à 12h40, dans les locaux du Centre de Loisirs, 01 des ateliers sont proposés (ateliers manuels, jeux collectifs, jeux de société, coins d'activités variées...).
- **A 12h40**, les enfants sont conduits aux sanitaires, puis au Restaurant scolaire.
Les enfants s'installent et les animateurs mettent les plats à leur disposition par table en veillant aux PAI et aux particularités alimentaires pour les GS, les animateurs servent les MS. Ils veillent également à ce que tout le monde goûte et aident les enfants à débarrasser.
- **Au fur et à mesure de l'année**, les enfants sont amenés à acquérir une certaine autonomie (ex : plats individuels, ils commencent à se servir seuls, ils vont remplir les carafes seuls...)
- **A 13h25**, les enfants sortent du Restaurant Scolaire, passent aux toilettes et sont reconduits par les animateurs dans leur classe.
- **Entre 13h35 et 13h45**, les enseignants prennent le relais.

Dès l'accueil du matin, les responsables mettent à jour les fiches de présence qui recensent les enfants inscrits à la Restauration Scolaire et à l'accueil du soir. Ces appels sont vérifiés par les animateurs à 11h45 (sortie de classe) et à 13h45 (retour en classe). Les listes doivent être centralisées dans la bannette entre 12h et 13h45.

❖ L'accueil du Soir :

L'accueil du soir constitue un temps de transition important entre la fin de la classe et le retour en famille. Ce moment offre aux enfants un espace de détente, de loisirs et de socialisation après leur journée scolaire. Il permet également de répondre à leurs besoins de repos ou de défoulement à travers des activités adaptées : jeux libres, activités manuelles, sportives ou culturelles. L'équipe d'animation veille à proposer un cadre sécurisant, bienveillant et structuré en favorisant ainsi le bien-être, l'autonomie et l'épanouissement de chaque enfant dans un groupe.

Equipe : 5 animatrices sont présentes

L'organisation du temps d'accueil du soir se traduit ainsi sur le terrain :

- 1 animateur se rend dans chaque classe et vérifie les états de présence.
- A partir de 16h15, les enfants sont conduits au centre de loisirs par l'animateur référent de chaque classe et goûtent au centre dans leur salle respective.
Les animateurs prennent chacun leur poste (surveillance, ateliers, lien,).
- Un animateur procède à la saisie informatique du départ de l'enfant, appelle l'enfant au micro et le ramène au portail. Les états de présence des 4 classes lui ont été remis.
- Des activités, des ateliers, des jeux collectifs sont proposés et des coins de jeux permanents sont installés.
- Dans le cadre du réaménagement du rythme scolaire, des ateliers du soir sur inscriptions sont proposés aux enfants (TAP) avec changement des groupes après chaque vacance scolaire : atelier sport, ateliers d'activités manuelles, ateliers jeux de sociétés (avec ou sans inscriptions selon les soirs de la semaine), ateliers cuisine.

Le départ des enfants étant échelonné, des animateurs partent à 18h00. Les 3 derniers assurent la fermeture.



Accueil du mercredi et ALSH :

L'Accueil de Loisirs du mercredi et durant les vacances se déroule au sein du Centre de Loisirs Maternelle de la ville et nous disposons des mêmes infrastructures et du matériel pédagogique que les autres jours de semaine de l'ALAE. Cet accueil se fait sur l'ensemble des mercredis de l'année scolaire, hors vacances scolaires, ce qui représente 35 mercredis sur une année scolaire ainsi que durant les vacances scolaires.

Horaires et périodes d'ouverture et public accueilli :

Les mercredis après-midis hors vacances scolaires : 13H45 à 18h30

De 7h30 à 18h30 durant les vacances scolaires : l'ouverture durant les vacances d'automne, la 2ème semaine des vacances de fin d'année, en hiver, au printemps, en juillet et les 15 derniers jours d'Août.

PUBLIC ACCUEILLI

- Tous les enfants en âge scolaire
- Les enfants présentant des difficultés de santé pour lesquels un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) est mis en place, avec toute l'équipe éducative

INFORMATIONS UTILES

EQUIPE

5 animateurs accueillent les enfants les mercredis après-midi. L'organisation est vue en réunion une fois par 1 mois et demi. La directrice est présente au bureau tous les mercredis après-midi jusqu'à 18h30. Pendant les vacances les équipes varient en fonction du nombre d'enfants inscrits.

TAUX D'ENCADREMENT

1 pour 10 enfants les mercredis et
1 pour 8 enfants durant les vacances

EFFECTIFS

Entre 45 et 55 Enfants les mercredis et variables durant les vacances

RESERVATION CANTINE

Les réservations pour la cantine se font par le portail famille avant le vendredi midi de la semaine qui précède. Les réservations pour l'ALAE du soir se font également par le portail famille avant 12h du jour même

ALAE DU RAMIER

Journée *TYPE* du mercredi :

Le mercredi après-midi est un temps privilégié pour l'enfant au sein de l'ALAE.

Libéré des contraintes scolaires, il permet de proposer des activités plus longues, variées et adaptées aux besoins de chacun.

C'est un moment essentiel pour favoriser l'éveil, la créativité, la découverte et la socialisation dans un cadre plus détendu.

Journée Type du mercredi

11h45	Appels, puis temps de repas
12h45	Transfert des enfants de l'école jusqu'au centre de loisirs. Sieste pour les petits jusqu'à 15h30 Temps calme puis animations dans les 2 salles et les 2 cours
14h00 / 15h30	Activités
15h30 / 16h	Goûter collectif fourni par la Municipalité
16h / 18h30	Temps d'accueil : départ échelonné des enfants. 5 espaces sont ouverts : salle « activités manuelles », cour « jeux d'imitation », salle sensorielle, salle « Ludothèque » et cour « jeux sportifs ». Les enfants vont où ils le souhaitent. A partir de 18h, tous les enfants vont dans la salle des pandas et la cour des poussins



L'accueil des enfants en Centre de Loisirs sans hébergement répond non seulement à un besoin de garde, mais aussi à un désir de découverte (pratiques variées, créativité, environnement), de socialisation (vie collective, tolérance, responsabilisation) qui contribueront à leur ÉPANOUSSEMENT dans un cadre ludique adapté et sécurisé.

Journée Type durant les vacances scolaires

Pour répondre au mieux aux besoins des familles et dans un souci de respect du rythme de vie des enfants, l'accueil à la demi-journée est possible (matin ou après-midi, avec ou sans repas). Les arrivées et départs des enfants doivent obligatoirement avoir lieu pendant les temps d'accueil.

7h30 / 9h30	Temps d'accueil : arrivée échelonnée des enfants
9h30 / 10h	Temps libre : les enfants se rendent dans les différentes salles et cours.
10h / 11h30	Proposition d'ateliers ou d'activités par les animateurs : chaque animateur est positionné dans un espace différent afin de proposer des activités diverses et variées (activités manuelles, jeux d'imitation, jeux sportifs, lectures et jeux de sociétés, parcours de motricité)
11h30 / 11h45	Passage aux sanitaires, départs ou arrivées de la mi-journée
11h45 / 12h45	Repas
12h45 / 15h30	Passage aux sanitaires et sieste pour ceux qui dorment
12h45 / 13h15	Passage aux sanitaires, temps calme sur des tapis pour ceux qui ne dorment pas habituellement, jeux calmes ou autre
13h / 13h30	Départs ou arrivées de la mi-journée
14h / 15h30	Proposition d'ateliers ou d'activités par les animateurs : chaque animateur est positionné dans un espace différent afin de proposer des activités diverses et variées (activités manuelles, jeux d'imitation, jeux sportifs, lectures et jeux de sociétés, parcours de motricité)
15h30 / 16h	Goûter collectif fourni par la restauration
16h / 18h30	Temps d'accueil : départ échelonné des enfants. Activités et coins permanents

Pour répondre au mieux aux besoins des familles et dans un souci de respect du rythme de vie des enfants, l'accueil à la demi-journée est possible (matin ou après-midi, avec ou sans repas). Les arrivées et départs des enfants doivent obligatoirement avoir lieu pendant les temps d'accueil.

Objectifs pédagogiques :

Objectifs opérationnels

Exemples d'actions / Moyens

Objectif général

Favoriser le bien-être de l'enfant au sein de la structure

Prendre en compte l'individualité de chacun à travers le groupe et s'assurer qu'il trouve sa place dans celui-ci

- prise en compte des demandes des enfants
- Respecter le besoin du doudou/sucette
- Personnaliser l'espace par enfant (noms aux portes-manteaux...)
- Assurer le lien parents/enfants/enseignants

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et l'encourager à aller vers l'autonomie

- Animateur référent par classe (repère)
- Mise en place et respect des règles de vie
- Explication de la journée (repères)
- Coins en autonomie
- Mise en place de rituels, de repères

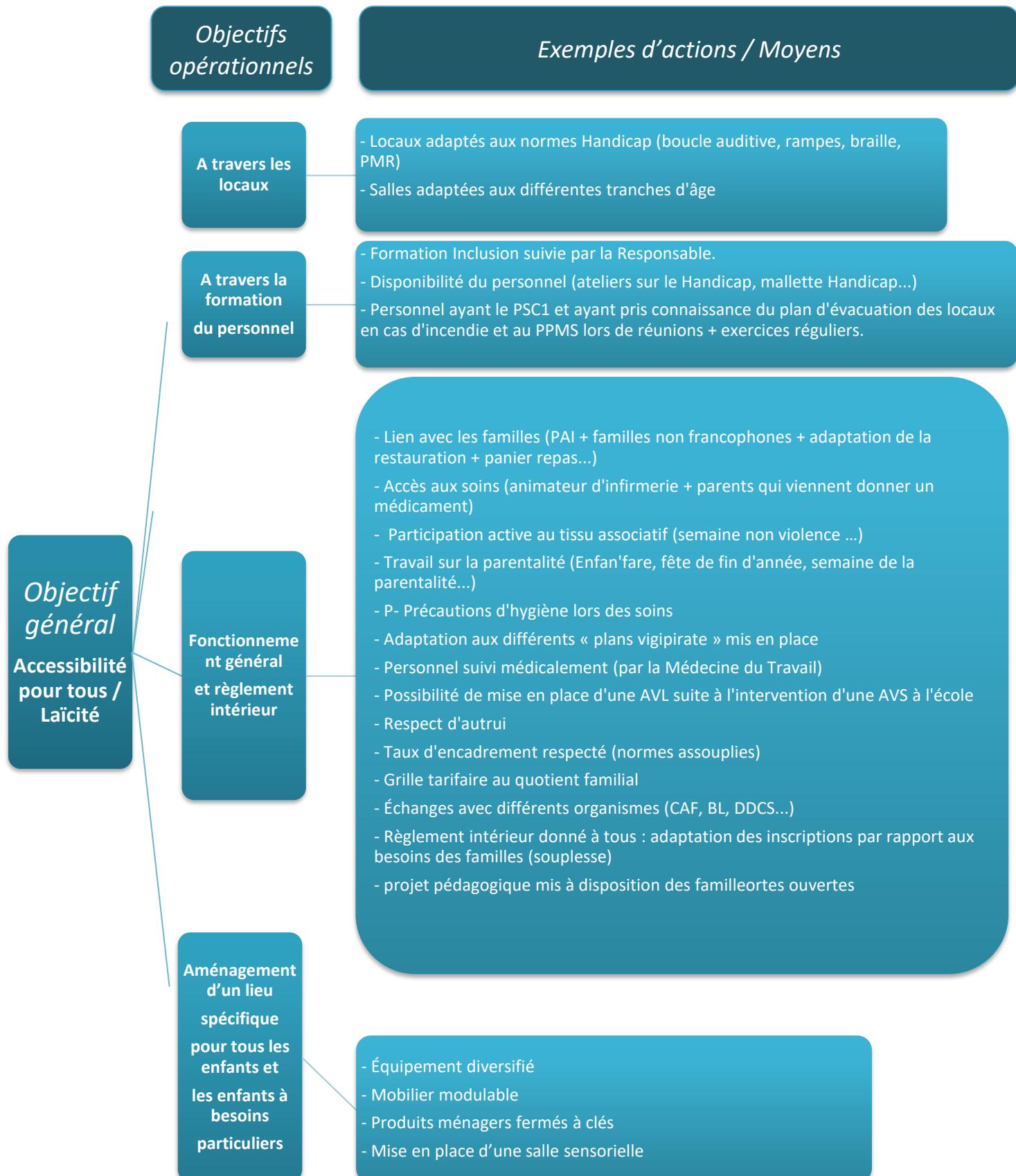
Favoriser le respect et le partage

- Apprendre la notion de partage par des jeux coopératifs et des jeux collectifs
- Mise en place de règles de vie

Respecter le rythme de vie et les besoins fondamentaux des enfants

- Apporter réconfort et bienveillance dans les moments délicats (endormissement, cantine, séparation avec les parents le matin...)
- Disponibilité
- Respect de leur intimité (en cas de change)

Objectifs pédagogiques :



Objectifs pédagogiques :

Objectifs opérationnels

Exemples d'actions / Moyens

Objectif général
Développer l'empathie

Favoriser le vivre ensemble

A travers la communication
Avec le public accueilli et les différents partenaires

Prendre en compte les différences et particularités de chacun

Travail sur les émotions

- Mise en place de règles de vies travaillées avec les enfants et claires au niveau visuel

- Système de tutorat mis en place : les MS/GS aident les PS.

- Proposition de jeux de société coopératifs, de jeux extérieurs collectifs

- Amener l'enfant à « se mettre à la place de », « si je ne veux pas qu'on me le fasse alors il ne faut pas le faire aux autres »...

- Adapter notre posture à la petite taille des enfants

- Favoriser une communication positive avec les enfants et entre adultes également

- Attention particulière au moment de la sieste (rideau levé à l'arrivée puis on les descend petit à petit afin que les enfants s'habitue de façon sereine à la pénombre du dortoir, lectures d'histoires, musiques douces, câlins aux enfants qui en ont besoin...)

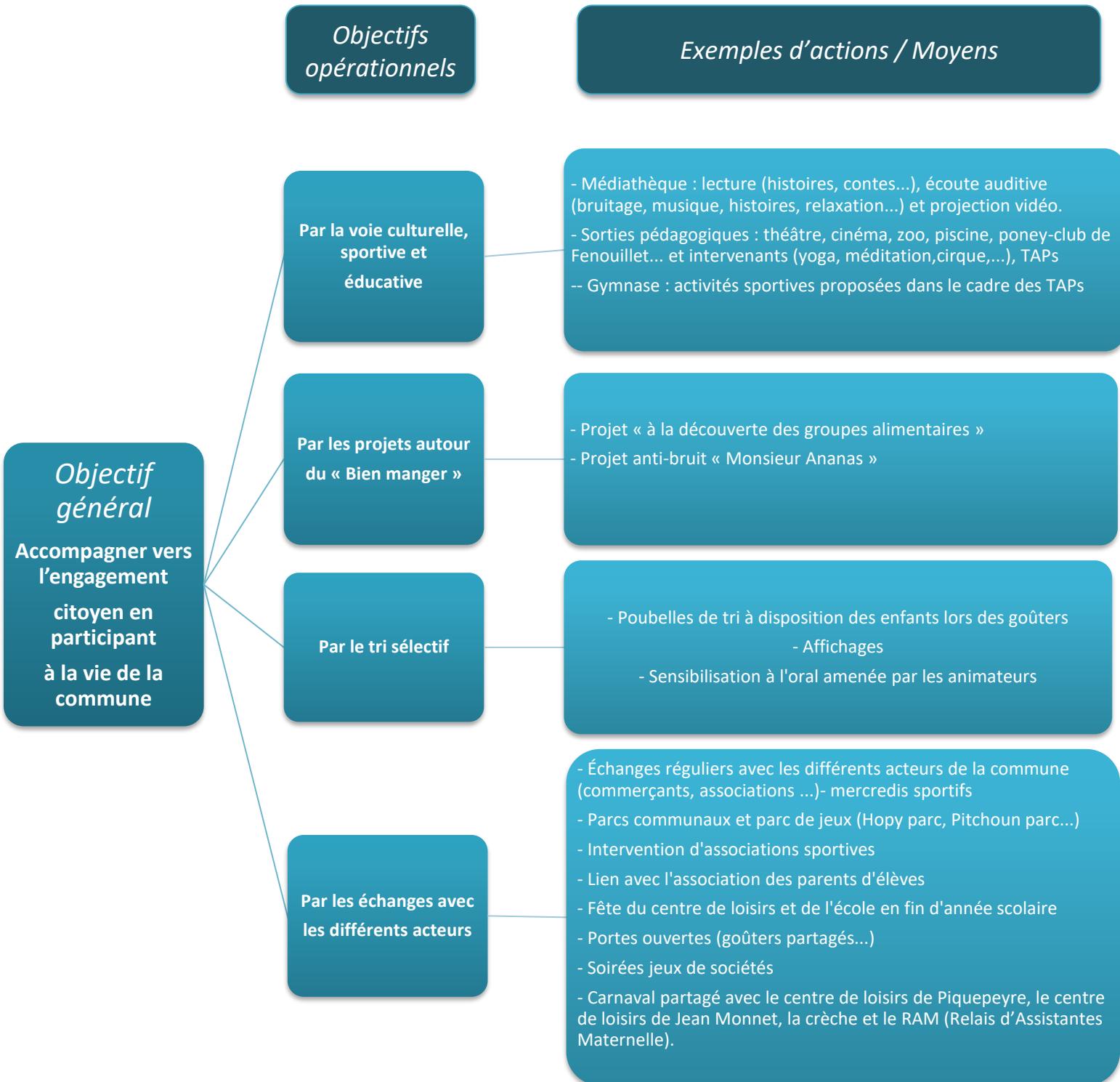
- Animateur à table avec les enfants à la cantine : réel moment de partage et de communication avec les enfants

- Le moment du repas est parfois un moment compliqué dans la journée d'un enfant de maternelle donc on prend le temps de lui montrer le plat, de lui demander s'il aime ou pas et on l'incite à goûter sans jamais forcer.

- Création de différents supports pour permettre aux enfants de reconnaître et savoir nommer leurs émotions (bonhommes affichés aux murs, livres, jeux de sociétés,,)

- Mise en place d'une salle sensorielle où les enfants peuvent aller quand ils ressentent le besoin de se poser, se calmer.

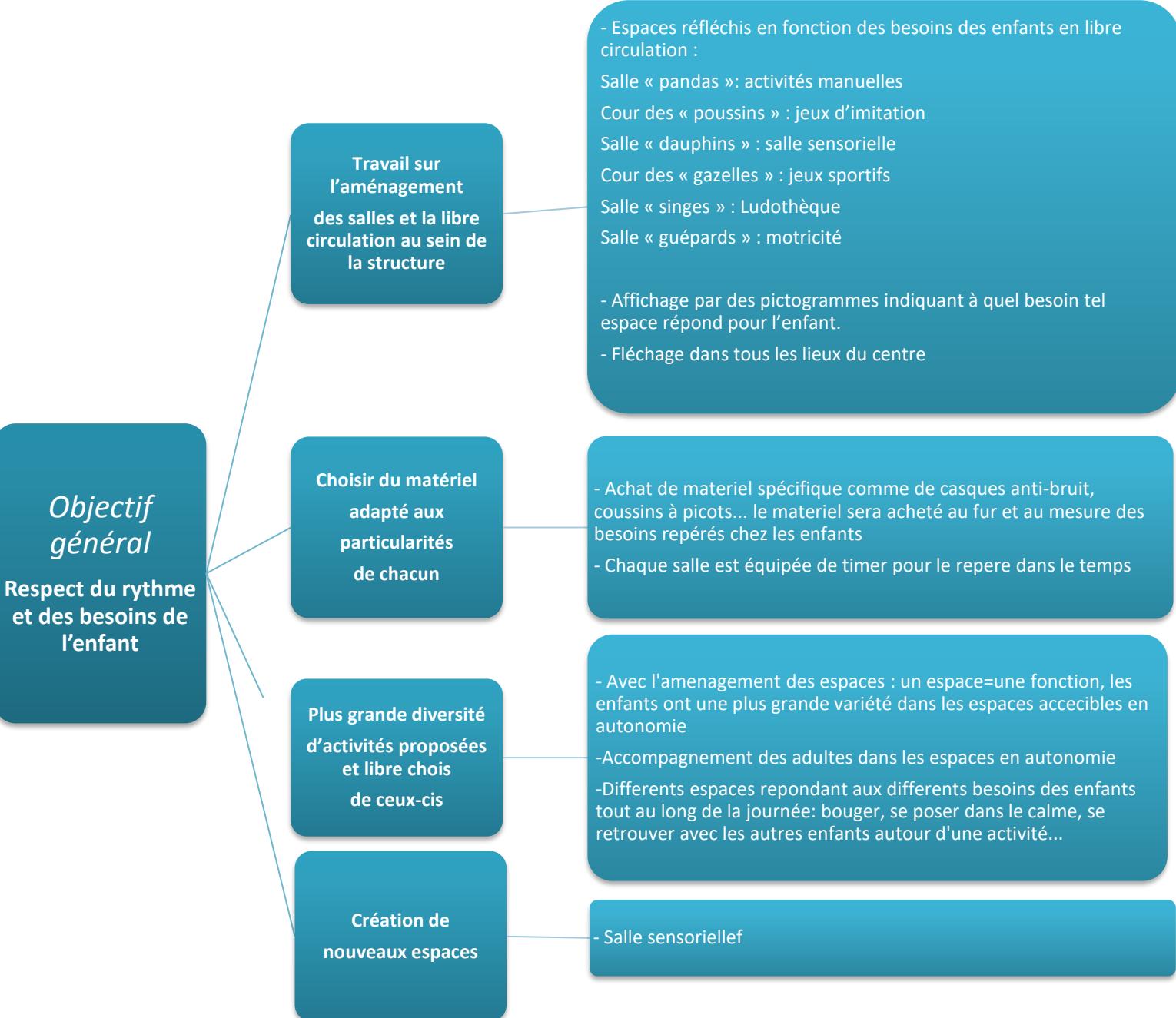
Objectifs pédagogiques :



Objectifs pédagogiques :

Objectifs opérationnels

Exemples d'actions / Moyens



Composition de l'équipe :

« Le travail d'équipe est le carburant qui permet aux gens ordinaires d'atteindre des résultats extraordinaires »

Andrew Carnegie

Une équipe formée sait travailler en synergie, s'adapter aux besoins spécifiques des enfants, gérer les situations conflictuelles, et mettre en œuvre le projet pédagogique avec efficacité.

Cela renforce également la continuité éducative entre l'école, l'ALAE/ALSH et les familles, tout en valorisant l'épanouissement personnel des enfants.

L'équipe de direction est composée :

- ❖ 1 Directrice titulaire (PSC1, BAFA, BAFD, BPJEPS en cours)
- ❖ 1 Directrice Adjointe titulaire (PSC1, BAFA, BAFD)

L'équipe d'animation est composée :

8 Agents d'animation :

- ❖ 3 agents titulaires (toutes ont le PSC1, le BAFA et/ou le CAP Petite Enfance) et 1 ATSEM titulaire (CAP Petite Enfance)
- ❖ 4 agents LEC (dont 1 BAFA et 1 BAFA en cours)

Nous accueillons régulièrement des stagiaires BAFA, CAP , BAPAAT ou SAPAT , Accompagnement aux personnes, Petite Enfance ...

- ✓ **BPJEPS LTP** : Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire & Sport option Loisirs Tout Publics (permet d'exercer la direction au sein de l'ALAE ou ALSH)
- ✓ **BAFD** : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
- ✓ **BAFA** : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs
- ✓ **PSC1** : Prévention et secours civiques de niveau1.
Il permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.
- ✓ **CQP** : Certificat de Qualification Professionnelle animateur périscolaire
- ✓ **CAP Petit Enfance** : Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance

L'équipe d'animateurs.trices

Tous les animateurs.rices viennent d'horizons, d'âges, de cultures différentes avec des expériences, des savoirs-être et des savoir-faire qui sont complémentaires et enrichissants... Chaque différence est un atout qui permet de répondre aux besoins et envies de chaque enfant.

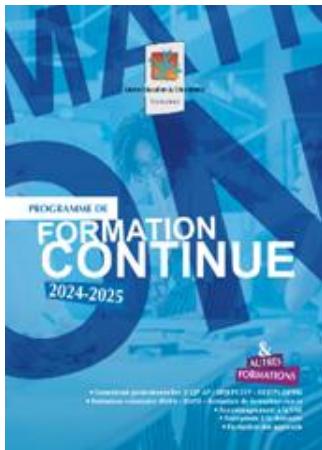
- **Le respect** : des enfants, des familles, de l'équipe...
- **Le dynamisme** : pour être disponible et ouvert tout en étant force de proposition...
- **L'enthousiasme** : un esprit vacances ou de loisirs que l'on communique à travers chacun de ses sourires...
- **Le professionnalisme** : pour assurer ses fonctions avec responsabilité, efficacité, discrétion et discernement...

Chaque animateur.rice doit être en mesure de :

- Accueillir de manière individualisée l'enfant et sa famille ainsi que la prise en charge des groupes pendant les temps d'accueil - L'animateur doit se mettre à la hauteur des enfants pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant simplement les consignes.
- Privilégier la communication bienveillante et l'échange d'informations au sein de l'équipe comme avec les familles.
- Aménager les espaces avec les enfants en tenant compte de leurs âges et de leurs besoins.
- Assurer la sécurité affective et physique et morale de chaque enfant.
- Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.
- Elaborer des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique.
- Proposer aux enfants un panel d'activités de qualité tout en leur laissant la possibilité de construire leur journée selon leurs envies et leurs besoins.
- S'enrichir de la vie collective et des expériences des autres animateurs.
- Prendre des initiatives.
- Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement à établir et favoriser leur appropriation par tous.
- Participer et veiller au bon déroulement des activités réalisées par un intervenant / partenaire extérieur.
- Etre en permanence à l'écoute des enfants. Rester disponible.
- Participer de manière active aux activités des enfants qui le souhaitent (jeux, discussions, balades...).
- Animer la vie quotidienne tout en prenant plaisir !

La formation des équipes :

"Apprendre, savoir faire, savoir être et devenir ne prennent tout leur sens que lorsqu'on accepte de partager et d'enrichir l'autre, pour grandir ensemble."



La formation continue LE&C

LE&C Grand Sud propose de multiples formations tout au long de l'année et favorise particulièrement la formation des équipes de terrain pour permettre une montée en compétences.

Nous sollicitons régulièrement les membres de l'équipe de direction et d'animation pour se former, DEJEPS, BPJEPS, CQP, BAFA, Brevet Surveillance Baignade, Psc1, formation de management mais aussi sur formations courtes « Inclusion », « Postures éducatives d'animateur », « L'inclusion des besoins éducatifs particulier », etc...

La formation en interne dans le service Enfance

Du jour où nous prenons contact pour la première fois avec le salarié, lors de l'entretien de recrutement, jusqu'au jour où celui-ci quitte la structure, LE&C Grand Sud et la coordination met en œuvre des outils et démarches d'accompagnement et/ou de formation pour nos équipes.

La formation interne consiste à organiser directement sur la structure des cycles de formation pour les équipes, selon les besoins repérés.

La Finalité : Permettre à chaque membre de l'équipe d'acquérir un même niveau de compétences et de connaissances, permettant de maintenir les équipes dans une dynamique de projet.

Les enjeux sont multiples :

- Améliorer les conditions d'accueils des publics / usagers du services enfance de Fenouillet
- Développer la cohésion d'équipe par le « faire ensemble »
- Favoriser la participation actives des différents acteurs éducatifs
- Permettre une montée de compétences de l'équipe pédagogique

L'accueil des 3-12 ans

Extrait des procédures mises en place avec l'équipe en terme d'hygiène et de sécurité

PAI ENFANTS : Un formulaire doit être rempli par la famille concernant les allergies alimentaires de l'/les enfant(s).

Le repas intégral de l'enfant doit être mis en barquette individuelle (marquée à son nom) dès la sortie des denrées de la glacière fournie par la famille, dans le réfrigérateur.

Concernant les autres allergies et consignes de sécurité :

Les familles doivent remplir la fiche sanitaire de l'enfant(s) ; les informations seront recueillies dans un registre à part où nous assurons la confidentialité des informations.

SOINS :

Le site est équipé d'une trousse de pharmacie et d'un registre de soins. Ce registre permet de visualiser les soins apportés, l'identité du soigné et sa reprise ou non dans l'activité. Il est tenu à jour de manière journalière et suivi par les équipes de direction. Pour les blessures plus graves, LE&C grand sud met à disposition une déclaration de dommages corporels à envoyer 48h après le signalement.

Plan Vigipirate

Les actions sont mises en place en accord avec la collectivité. Elles peuvent être les suivantes :

- Un accueil unique pour garantir et assurer un filtrage.
- Des exercices d'évacuations sont mis en place une fois an.
- Des exercices de confinement sont effectués en collaboration avec l'école.

Affichages Obligatoires de Sécurité

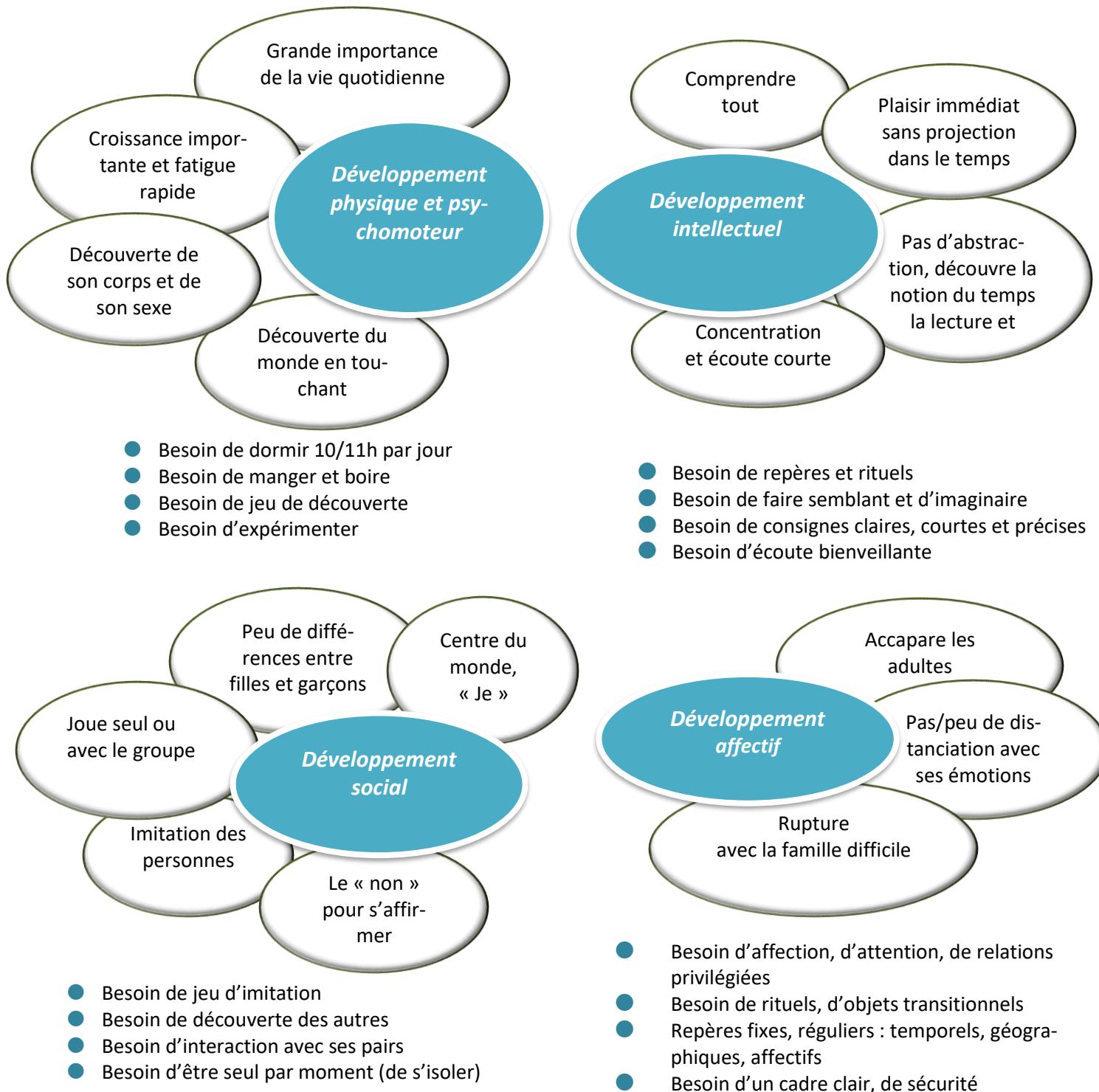
- Plan des locaux du site et consignes d'évacuation
- Numéros en cas d'urgences des responsables du site
- Numéros de téléphone des services d'urgence : médecins, hôpital, pompiers, gendarmerie ou police, SAMU, Allô enfance maltraitée
- Registre de sécurité avec le procès-verbal de la dernière commission de sécurité
- Attestation d'assurance et récépissé de déclaration de l'accueil etc....

L'accueil des 3-6 ans

Les spécificités de ce groupe

« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir. »

Maria Montessori





Comment trouver sa place ?

L'accueil du public, porteur de handicap fait partie intégrante de nos missions qui découlent de ce projet pédagogique, du projet Educatif de LE&C Grand Sud, des droits de l'Homme et du Citoyen, des droits de l'Enfant

Ce document a pour but de renseigner / de rassurer les familles mais surtout d'accompagner tous les acteurs du centre afin de trouver des solutions alternatives qui n'ont pas vocation à remplacer les missions existantes des professionnels de la santé du territoire, mais qui vont assurer le meilleur accueil possible des enfants concernés.

Objectifs

Faciliter l'intégration et l'inclusion du public en situation de Handicap dans notre service Enfance.

Rôle de l'équipe de direction

Avec les familles...

La rencontre avec les parents est un élément clé du succès de l'accueil des enfants.

En effet les parents connaissent mieux les habitudes, les goûts, les réactions de leurs enfants.

Il est donc primordial qu'ils puissent trouver dans notre service un lieu d'écoute et d'échange,

Un document est mis à la disposition des familles, le projet d'accueil individualisé (PAI). L'accueil se construit avec les parents et l'enfant autour de plusieurs axes de travail :

Actions possibles

La première rencontre peut se dérouler par un entretien permettant de connaître l'enfant dans sa globalité, ses aptitudes, les conséquences de son handicap sur la vie quotidienne...

Définir ensemble, la nécessité d'une période d'adaptation.

Des rencontres périodiques avec les parents pour faire un point sur le suivi de leur enfant.

Mise à disposition du Projet d'Accueil Individualisé à l'entrée à remplir avec l'équipe de direction.

Nos actions

- L'animateur accueille l'enfant porteur de handicap, comme un enfant à part entière. Il a pour rôle de créer les conditions de son inclusion dans le groupe et favorise le développement de son autonomie et de son épanouissement en tenant compte de ses capacités (sociales, physiques, intellectuelles, psychiques...)
- Il aide l'enfant porteur de handicap à trouver sa place dans le groupe et à participer aux activités. L'équipe de direction prépare l'équipe d'animation lors de réunions formelles, afin de définir ensemble et si besoin, les adaptations et les aménagements des activités.
- Il met en place une dynamique de manière à favoriser les interactions entre les enfants et la participation aux activités. Le groupe devient progressivement, en fonction du stade de développement de l'enfant, un partenaire éducatif sur lequel chacun s'appuie.

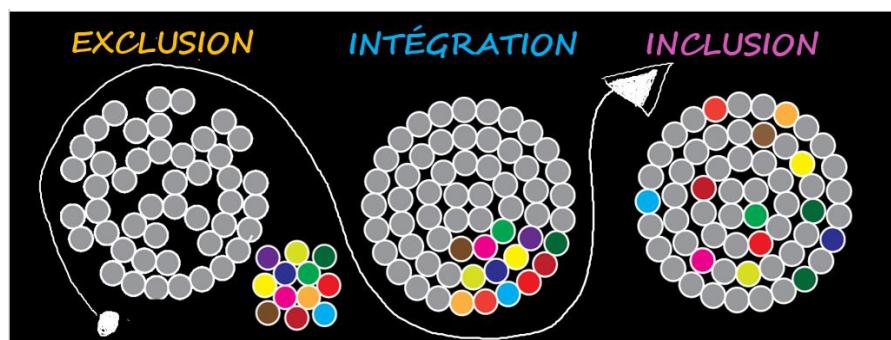
Actions possibles

- **Le renforcement des équipes :** Il s'avère indispensable lorsque l'enfant, un groupe d'enfants nécessite une attention particulière.
- **Animatrice Inclusion :** Nous avons au sein de notre équipe une animatrice Inclusion qui nous sert d'appuis dans cette démarche sur le plan pédagogique, observation et adaptation des outils sur le terrain.
- **La formation :** Les directeurs doivent suivre obligatoirement la formation « Inclusion » proposée par le LECGS. L'animateur peut également renforcer ses savoirs en choisissant dans son parcours BAFA, l'approfondissement sur la sensibilisation à l'accueil d'enfants en situation de handicap ou de participer sur la formation d'une journée « L'inclusion des besoins éducatifs particulier ».

Les moyens et les outils

LE&C Grand Sud a développé une cellule pour la lutte contre les discriminations. Une formation de cinq jours pour tous les responsables de structures. Des malles pédagogiques dédiées pour les équipes de terrain et adaptées pour toutes les tranches d'âges. (Petite Enfance, Enfance et Jeunesse).

On trouve à l'intérieur du classeur distribué en fin de formation, des liens, des livres, CDs de musique, des jeux axés sur la coopération, le vivre ensemble...



Projet Pédagogique ALAE LE RAMIER 2024-2025 : Fenouillet / LE&C Grand Sud

La notion de bien-être au sein de nos structures....

COMMENT FAVORISER L'ÉPANOUISSLEMENT INDIVIDUEL DE CHAQUE ENFANT ?

- Comment permettre à l'enfant de découvrir ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques ?
- Comment faire en sorte que chaque public accueilli, puisse s'exprimer librement et communiquer avec les autres ? Que ce soit par la parole ou les langages non-verbaux ?
- Comment assurer la sécurité physique et affective de chaque public ?
- Comment faire découvrir la diversité et l'équilibre alimentaire ?
- Comment faire que chaque moment de la journée soit synonyme de bien-être ?

Accueil dans un cadre sécurisant et de bien être

Assurer un accueil personnalisé de chaque public, se mettre à leur hauteur pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant simplement les choses.

Artistique / intellectuelle

Les activités artistiques proposées (peinture, poterie, bricolages...) permettent à chacun de s'exprimer librement et de partager ses idées et connaissances. Profiter d'aller à la bibliothèque et de découvrir l'univers de la médiathèque.

Relations privilégiées

Le nombre d'animateurs doit être suffisant pour favoriser les relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes.

Organisation des repas

Le repas est un temps convivial, de partage et d'échange. L'organisation de ce temps doit être prévue pour favoriser la communication entre les enfants et entre enfants et adultes, pour encourager l'initiative, et pour appréhender se-reinemment la découverte alimentaire.

Alimentaire

Respecter les notions d'équilibre et de découverte alimentaire durant les repas, lors d'activités sur ce thème comme l'entretien et la dégustation des fruits et légumes bio du potager.

Hygiène et santé

Comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé en proposant des activités sur ces thèmes.

Par exemple : Accompagner les enfants durant les temps de lavage de mains

Sécurité

Chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique et affective du public de par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, sa communication bienveillante, son respect de l'autre, et sa vigilance. Veiller à ce qu'aucun enfant ne soit exclu, rejeté ou stigmatisé par les autres.

Urgences

Etre en capacité de dispenser les premiers soins d'urgence aux enfants et d'alerter les secours en cas de besoin. Une partie des animateurs ont une formation aux premiers secours PSC1. Des documents d'information sont également à disposition des animateurs pour le contenu et l'inventaire

Panel d'activités

Un large panel d'activités/jeux (collectifs, coopératifs, sportifs, culinaires) qui permettent à chaque enfant de trouver une activité qui lui plaît et dans laquelle il peut pleinement s'épanouir. Ils auront aussi le choix de ne rien faire. Chaque activité proposée sera adaptée en fonction du public.

Rythme et besoins

L'équipe sera soucieuse du rythme biologique de chaque enfant et adaptera ses activités en fonction.

Utiliser « la cabane » si l'enfant à besoin de s'isoler pour se retrouver, se calmer et se retrouver avec ses émotions. Dans les salles de siestes, les lits sont adaptés pour les plus jeunes.

Disponibilité

L'équipe d'animation devra rester disponible tout au long de la journée, rester à l'écoute de chacun. Il se positionnera de façon à ce qu'il soit repéré par les enfants.

Curiosité

Eveiller la curiosité de l'enfant en lui proposant des activités de découverte (de soi, des autres, de l'environnement...).

La notion de grandir, aller vers l'autonomie...

COMMENT DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT À PARTIR DE SES CAPACITÉS ACTUELLES ?

- Comment donner à l'enfant, la possibilité de grandir à son rythme ?
- Comment valoriser la prise d'initiative ?
- Comment mettre en place des repères spatiaux, temporels et affectifs ?
- Comment faire que chaque moment de la vie quotidienne soit une activité à part entière ?
- Comment permettre à l'enfant de s'exprimer ?
- Comment permettre à l'enfant d'acquérir une indépendance dans ses actes et pensées ?
- Comment les accompagner dans une démarche d'émancipation ?

Encourager

L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient. Il doit être en capacité de s'épanouir dans divers domaines quand il est prêt et qu'il en a envie et non attendre qu'un adulte décide à sa place de ce qu'il peut faire.
Échanger sans se mettre toujours en position d'apprendre à l'enfant.

Imaginer

L'équipe d'animation priviliera les projets imaginés par les enfants et leur donnera les moyens de les réaliser.
« *La créativité c'est inventer, expérimenter, grandir, prendre des risques, briser les règles, faire des erreurs et s'amuser.* »
MARY LOU COOK

Aménagement

L'équipe d'animation a le souci d'adapter l'aménagement des espaces en fonction de chaque tranche d'âge (taille du mobilier, étiquetages des jeux, accessibilité aux matériels et aux jeux, création d'univers, espace d'information ...) et être suffisamment riche pour éveiller de nouvelles activités.

Rituels

Mettre en place des rituels pour un meilleur repérage dans le temps (passage aux toilettes, réunions d'enfants, menus...) ex d'outil pédagogique : la journée type, les informations le projet passerelle, l'espace cabane...

Accompagnateur

L'animateur se place en position d'accompagnateur : Il guide l'enfant en évitant de faire à sa place, L'animateur donnera donc des responsabilités tout en aidant les enfants à les assumer vraiment.

Couper la viande...

Ne vaut-il pas mieux passer 5 minutes pendant 3 jours à apprendre à un enfant à couper sa viande plutôt que de passer 1 minute tous les jours à couper sa viande à sa place ?

Action !

Aménager des lieux qui favorisent l'action et non l'interdit (univers différents tels que l'espace de construction, de dessin, de détente, de jeux de société, de cuisine...) Affichages illustrés de ce qu'ils peuvent faire et ce qui n'est pas conseillé.

Associer

Les enfants sont associés dans le fonctionnement de la vie des différents services, en apprenant les tâches de la vie quotidienne : installer et débarrasser les tables d'activité, participer au rangement, écrire ensemble les règles de vie ...

Rangement

L'aménagement doit être réfléchi pour permettre un rangement simple et identifiable par les enfants.

Liberté

Chaque enfant est libre de choisir l'activité dans laquelle il souhaitera s'investir et grandir.



L'évaluation du projet pédagogique

Une évaluation c'est quoi ?

L'évaluation c'est un moyen qui permet à chacun des acteurs de la vie du service Enfance, de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation.

Elle est aussi un moyen de communication auprès des parents ; en effet lorsque l'enfant évoque peu sa journée auprès de sa famille, il est possible, outre la discussion avec chacun et les réalisations des enfants, d'utiliser les outils d'évaluation pour permettre à la famille de visualiser de façon concrète la façon dont l'enfant a vécu sa journée.

Une bonne évaluation permet d'être cohérent dans ses choix pédagogiques et d'en définir de nouveaux lorsque l'association, le public, l'équipe pédagogique évolue.

Les évaluations successives permettent de voir l'évolution du travail de l'équipe et du projet pédagogique dans sa globalité, mettant en évidence les objectifs fixés.

Elle se fera par le biais de réunions bilan avec l'équipe d'animation et par le biais de bilan avec les enfants durant le rassemblement.

Cette action permettra ainsi à l'équipe et aux enfants de réaliser eux-mêmes un bilan des actions et évoquer les difficultés rencontrées ou les envies.

Au sein de notre structure le principal outil d'évaluation du projet pédagogique sera la grille suivante :



Les critères d'évaluation seront les suivants :

- évolution du nombre d'enfants
- adaptation des locaux
- répartition des animateurs sur les postes
- relations avec les partenaires (parents, enseignants, A.T.S.E.M.)
- retours sur les rythmes individuels des enfants
- évolution de l'autonomie des enfants
- sécurité (consignes, règles de vie)
- projets d'activités, plannings, besoins en matériel, commandes
- échanges de pratiques

L'évaluation du projet pédagogique

Sur le terrain : l'équipe pédagogique sera vigilante à ce que ...

Règles de vie

- Les enfants respectent le règlement de l'Accueil de Loisirs,
- Les enfants respectent les règles élémentaires d'hygiène,
- Les enfants rangent et prennent soin de leurs affaires,
- Les enfants respectent le temps de repas.

Solidarité

- Les enfants s'attendent,
- Les enfants participent au rangement collectif.

Risques liés à la pratique d'activités

- Les enfants écoutent et respectent les consignes des adultes,
- Les enfants connaissent les consignes de sécurité.

ACCUEIL DE LOISIRS (MERCREDI+ ALSH + T.A.P.)

Les activités

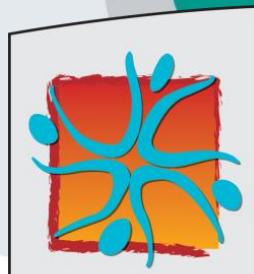
- Sont-elles été suffisamment préparées ?
- Sont-elles adaptées ?
- L'effectif du groupe est-il adapté ?
- Qu'ont-elles apporté aux enfants ?
- Le matériel est-il adapté, suffisant ?
- La gestion du temps

La vie quotidienne

- Retours sur le comportement des enfants (en groupe et individuellement)
- Répartition des temps calmes (rythme)
- L'aménagement des locaux est-il opérationnel ?
- Les repères spatio-temporels

La vie collective

- Les repères sont-ils suffisants, clairs ?
- Les règles de vie sont-elles efficaces, claires ?
- Quelles sanctions peut-on prévoir ?
- Point sur les consignes de sécurité
- Les relations enfants/animateurs et enfants/enfants



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

Siège interrégional

7, rue Paul Mesplé 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 • Fax : 05 62 87 43 44
Mél : contact@lecg.org
www.lecg.org